

Règlement du Prix Design & Science – Université Paris-Saclay 2021



Contact

Design Spot – Université Paris-Saclay

Loraine Borges Pereira

Coordinatrice

loraine.borges@universite-paris-saclay.fr

www.designspot.fr/prix

Table des matières

PRÉAMBULE.....	3
I PRÉSENTATION GÉNÉRALE	3
1. Le Prix Design & Science – Université Paris-Saclay	3
2. Gratifications.....	4
2.1 Autre prix	4
II CRITÈRES D’ADMISSIBILITÉ, DÉROULEMENT	4
1. Critères d’admissibilité des participants	4
2. Déroulement.....	5
2.1 Calendrier général	5
2.2 Ouverture des inscriptions.....	5
2.3 Phase de recrutement, sélection des candidats	5
2.4 Déroulement du programme pédagogique	5
2.5 La présentation à mi-parcours.....	6
2.6 Restitution finale, remise du Prix Design & Science - Université Paris-Saclay	6
III DISPOSITIONS DIVERSES	7
1. Utilisation des données personnelles	7
2. Autorisation de captation et d’utilisation d’images et de résultats de travaux	7
3. Propriété intellectuelle	8
4. Cas de force majeur	8
5. Loi applicable	8



PRÉAMBULE

L'Université Paris-Saclay a vocation à fédérer plusieurs universités et établissements scientifiques, animer son écosystème, et favoriser notamment la mutualisation des moyens et le croisement des recherches. L'interdisciplinarité est à ce titre un de ses objectifs stratégiques. C'est dans cette optique qu'elle délègue au Design Spot – son centre de design – l'organisation du Prix Design & Science – Université Paris-Saclay, dénommé ici « le Prix ».

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. Le Prix Design & Science – Université Paris-Saclay

Le Prix Design & Science – Université Paris-Saclay est un programme pédagogique qui regroupe chaque année des étudiants en design et des étudiants en science pour développer des projets innovants autour d'un grand thème de société. Pendant les 5 mois que dure le Prix, répartis en petits groupes, ils travaillent au développement d'un produit ou d'un service innovant, de l'émergence de l'idée à sa conception, en adoptant une démarche entrepreneuriale.

Le Prix Design & Science – Université Paris-Saclay est un exercice de création collaborative et de médiation qui nécessite une excellente préparation. Les étudiants sont accompagnés tout au long de leur parcours par une équipe encadrante composée de professeurs des écoles participantes et de spécialistes reconnus ; ils participent à de nombreux ateliers et présentent publiquement leurs travaux à plusieurs occasions. Pour nourrir leurs réflexions, perfectionner leur projet et, surtout, le rendre viable, les participants bénéficient tout au long du programme de conférences, d'interventions et de rencontres avec des spécialistes de l'innovation.

Le Prix Design & Science est porté et dirigé par le Design Spot, centre de design de l'Université Paris-Saclay, auquel peuvent s'adjoindre des partenaires publics ou privés apportant un support pédagogique ou économique.

Ce programme est organisé en 4 temps :

- 1) La phase de pré-inscription des candidats
- 2) La sélection
- 3) La phase de développement des travaux, incluant une présentation dite « de mi-parcours »



- 4) La restitution finale des travaux qui donne lieu à l'attribution du prix

2. Gratifications

Une équipe gagnante est désignée par un jury au terme de la présentation finale et est gratifiée :

- D'une bourse de 3000€ répartie équitablement entre chaque membre de l'équipe
- D'un accompagnement par IncubAlliance

La bourse de 3000€ est versée en une seule fois, par virement bancaire, à l'issue de la divulgation des lauréats.

Les gratifications seront acceptées telles qu'annoncées. Aucun changement de quelque nature que ce soit ne pourra être demandé par l'équipe lauréate. Aucune contrepartie, compensation ou équivalent financier ne pourra alors être demandé, totalement ou partiellement.

2.1 Autre prix

Le Design Spot réserve la possibilité à d'autres partenaires de récompenser les participants par un prix, dans des modalités à convenir réciproquement avec chaque partenaire.

II. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ, DÉROULEMENT

1. Critères d'admissibilité des participants

Pour prendre part au Prix, les candidats doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- Être inscrit en 2020-2021 comme étudiants dans une école de design de la région Ile-de-France ou dans un cursus scientifique dans l'un des établissements suivants : AgroParisTech, CentraleSupélec, ENSAE, ENS Paris-Saclay, ENSTA Paris, IOGS, Polytechnique, Télécom Paris, Université Paris-Saclay, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Université d'Évry ;
- Être disponible tous les jeudis après-midi sauf congés scolaires et jours fériés, d'octobre 2020 à février 2021, ainsi que certaines soirées.



2. Déroulement

2.1 *Calendrier général*

Septembre 2020	phase de recrutement, sélection des candidats
08/10/2020	lancement du programme pédagogique
Fin décembre 2020	présentation à mi-parcours
mi-février 2021	finalisation des projets et répétition générale des présentations
25/02/2021	présentation finale et remise des prix

2.2 *Ouverture des inscriptions*

Tout candidat remplissant les conditions d'admissibilité doit remplir sa demande de préinscription, au plus tard le 28 septembre 2020 minuit, via le formulaire dédié : <https://bit.ly/Prix2021>

2.3 *Phase de recrutement, sélection des candidats*

Les équipes du Prix Design & Science viennent à la rencontre des étudiants intéressés durant tout le mois de septembre 2020.

La sélection des candidats se fait par le Design Spot assisté des encadrants pédagogiques sur des critères de motivation. Le Design Spot pourra demander aux candidats de son choix une lettre de motivation. 40 places sont ouvertes. Le recrutement est confirmé par courriel, au plus tard le vendredi 2 octobre.

2.4 *Déroulement du programme pédagogique*

Les participants se constituent en groupes de travail.

L'équipe pédagogique se réserve le droit de constituer ou modifier les groupes constitués.

Les participants s'engagent à participer à l'ensemble des activités prévues tout au long du programme, et par conséquent anticiper le calendrier fourni dès la confirmation de l'inscription : ils devront être disponibles les jeudis de 14h à 18h pour les ateliers, ainsi que

lors de soirées de présentation aux dates et lieux (majoritairement Paris et Plateau de Saclay) qui leurs seront communiqués lors du lancement.

2.5 *La présentation à mi-parcours*

Elle constitue la première étape de formulation des travaux, et préfigure la phase de prototypage active des projets. La présentation se fait dans les mêmes conditions que celles de la finale.

- Les étudiants accompagnent leur présentation de visuels vidéo-projetables ;
- Les textes doivent être en français et en anglais ;
- Les présentations doivent être en format 16/9e Powerpoint ou PDF, toutes les diapositives seront intégrées dans un seul document ;
- Les participants devront s'assurer que les images utilisées sont libres de droit ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre du Prix ;

2.6 *Restitution finale, remise du Prix Design & Science - Université Paris-Saclay*

Chaque équipe présente oralement son travail pendant 8 minutes, auxquelles s'ajoutent 10 minutes de présentation des maquettes et panneaux. À huis clos, le jury passe en revue chacun des projets et procède au vote du groupe lauréat, qui sera annoncé le soir même.

Le jury est composé de représentants de la communauté scientifique, du monde de l'enseignement et du design. En cas de conflit d'intérêt, le juré doit le déclarer à l'ensemble des membres du jury, mais pourra néanmoins évaluer l'ensemble des présentations.

Les projets sont évalués en fonction des critères suivants :

- les innovations du projet sur les plans technologique, social et environnemental ;
- l'intégration du projet dans le territoire ;
- la prise en compte des enjeux environnementaux (préservation des ressources et qualité environnementale) ;le potentiel de développement dans le futur ;
- la prise en compte des enjeux socio-économiques, et le réalisme financier du projet ;
- le professionnalisme de l'équipe et sa capacité à travailler ensemble ;

- la qualité de la présentation.

III. DISPOSITIONS DIVERSES

1. Utilisation des données personnelles

Dans le cadre du Prix, les participants communiquent à l'Université Paris-Saclay, qui en sera l'unique destinataire, des données personnelles les concernant.

Les coordonnées des participants seront utilisées conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 ou toute autre loi qui lui serait substituée.

Chaque participant a un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations le concernant en écrivant au Coordinateur du Prix Design & Science – Université Paris-Saclay, à l'adresse indiquée en première page du présent règlement.

2. Autorisation de captation et d'utilisation d'images et de résultats de travaux

Les participants autorisent expressément l'Université Paris-Saclay à utiliser, dans le cadre du Prix, pendant toute sa durée et dans les différents lieux de sa réalisation, à photographier ou établir des captations vidéos de leur personne, ainsi que les résultats des travaux réalisés dans ce cadre.

En conséquence et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, les participants autorisent l'Université Paris-Saclay à citer leur nom et à utiliser leur image ainsi que les résultats de leurs travaux, dans le cadre des actions d'information et de communication de l'Université Paris-Saclay et dans le cadre de ses activités de valorisation du Prix, auprès des différents publics, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans aucune limitation, pour une durée de 10 ans, intégralement ou par extraits, et notamment :

- lors de projections publiques et d'expositions,
- par télédiffusion, par tous réseaux de transmission analogique ou numérique,
- par tous réseaux de communication électronique, tels qu'internet,
- dans des publications imprimées,
- sous forme numérisée et plus généralement par tous moyens existants ou à venir.



L'Université Paris-Saclay s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité des participants au Prix.

3. Propriété intellectuelle

Chaque projet est considéré comme une œuvre collective de chaque groupe d'étudiants. Chaque groupe bénéficie de la propriété intellectuelle du projet ainsi que l'ensemble des droits d'exploitation attachés (adaptation, modification, diffusion industrielle et commerciale, cession, communication, etc), mais sans pouvoir limiter les usages prévus à l'article III-2 du présent règlement.

4. Cas de force majeure

Le Design Spot se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler le Prix en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

5. Loi applicable

Le présent règlement est soumis au droit français.